

Deux Brabançons wallons président le SIEP

NIVELLES – GENAPPE

Mathieu Lelièvre et Tiffany Fevery désignés président et vice-président du Service d'information sur les études et les professions (SIEP).

Le Service d'information sur les études et les professions (SIEP) a été créé en 1973 et sa mission principale est d'orienter les jeunes au mieux au niveau scolaire et professionnel, au travers des salons qu'il organise dans plusieurs provinces mais également en recevant le public dans ses différents centres en Wallonie et à Bruxelles. Si en Brabant wallon, certains connaissent l'antenne de Wavre, ce sont

près 80 travailleurs qui sont employés dans les centres du SIEP à Liège, Namur, Mouscron, Mons, Libramont...

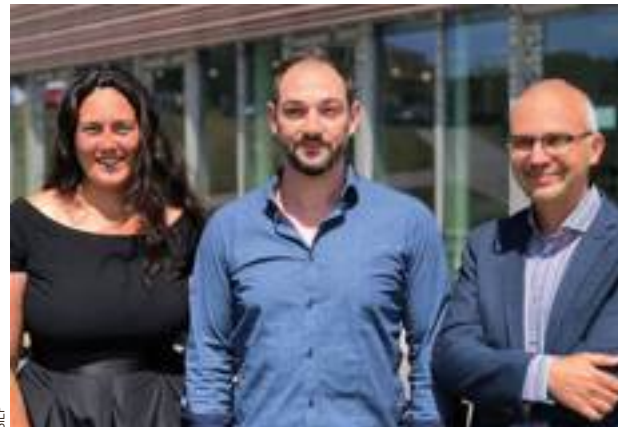
Il y a un an, le directeur général de l'institution Christian Bogaerts avait passé le relais à Karim Majoros. Et à présent, après 16 ans de présidence, Patrick Splingaire a également quitté sa fonction : ses remplaçants ont présenté une candidature en binôme, acceptée par le conseil d'administration, et ce sont des Brabançons wallons. Le Nivellois Mathieu Lelièvre est le nouveau président du SIEP, et la vice-présidence est exercée par la Genappienne Tiffany Fevery.

Tous deux étiquetés PS –

ils ont été dans le passé collaborateurs politiques d'André Flahaut et Tiffany Fevery est conseillère communale socialiste –, ils étaient entrés au conseil d'administration du SIEP respectivement en 2001 et en 2014.

Le duo souhaite porter un nouveau dynamisme au sein de l'institution : Mathieu Lelièvre est notamment versé dans les nouvelles technologies, et sa vice-présidente ne fait pas mystère de sa sensibilité particulière aux questions de genre, à l'inclusion et à l'interculturalité.

« Nous avons travaillé ensemble longtemps, nous sommes complémentaires et nous apportons une vision commune pour l'avenir, confirme Tiffany Fevery.



Tiffany Fevery et Mathieu Lelièvre exercent la vice-présidence et la présidence du SIEP, alors que Karim Majoros en est le directeur général.

Le SIEP doit continuer à s'adapter à l'évolution de la société, toucher directement les jeunes en utilisant notamment les réseaux sociaux, ne pas compter seulement sur les salons pour se faire connaître. On travaille sur un plan stratégique qui concrétisera cette modernisation. Il faut aussi cerner au plus près les besoins des jeunes, des publics précaires... »

Autre point d'attention

des deux Brabançons wallons, la prise en compte qu'il y a actuellement de moins en moins de carrières linéaires. Des changements d'orientation, des interrogations sur les métiers ou les formations interviennent désormais à tout âge, et cette dimension doit être intégrée dans la manière dont l'association remplit ses missions.

VINCENT FIFI

GENAPPE

Plus de 100 bénéficiaires du RIS à Genappe

En présentant le compte 2021, Vincent Girboux, président du CPAS, a donné un aperçu de l'évolution des Revenus d'Intégration Sociale sur Genappe.

Le compte 2021 du CPAS de Genappe, présenté mardi au conseil communal, se solde par un boni de 475 364 €, sur un budget de 5,2 millions avec une part communale de 1,8 million €. « Il ne s'agit pas d'un bénéfice mais plutôt d'une non-dépense. Le CPAS a dépensé 85 % du budget ordinaire en 2021. Par contre, il n'a perçu que 93 % des recettes prévues », a indiqué le président, Vincent Girboux.

Le budget extraordinaire est en très léger boni (4 411 €). Des investissements ont été réalisés en 2021 : l'aménagement de l'atelier du service techni-



La rénovation complète de deux appartements en logements d'urgence fait partie des investissements réalisés par le CPAS de Genappe.

que rue Mintens, la rénovation complète en logements d'urgence de deux appartements rue Mintens, la rénovation complète d'un logement pour personnes âgées à Baisy-Thy, l'achat d'une camionnette électrique pour le

service repas, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'atelier...

108 RIS en moyenne par mois

Les dépenses relatives à l'octroi de Revenus d'inté-

gration sociale (RIS) pèsent pour moitié sur les dépenses de transfert. C'est ce qui est apparu à la présentation du compte 2021. Les dépenses en RIS s'élevaient à 989 366 € en 2021, elles étaient de 558 334 € en 2019, de 827 205 € en 2020. Un peu plus de la moitié de cette somme est remboursée par l'État, avec un bonus lorsque le bénéficiaire a signé un programme individualisé d'intégration sociale facilitant sa réinsertion sociale. Le CPAS a octroyé 108 RIS en moyenne par mois en 2021. C'est plus qu'en 2019 (70) et qu'en 2020 (90).

Le taux de croissance des RIS de janvier 2020 à décembre 2021 est de près de 9 % : « Nous avons un faible pourcentage de RIS sur Genappe, comparé à l'ensemble de la province du Bra-

bant wallon. No chiffres sont aujourd'hui comparables », a signalé Vincent Girboux.

De 18 à 25 ans pour 48 % des bénéficiaires des RIS

La tranche d'âge de 18 à 25 ans représente la part la plus importante des bénéficiaires du RIS, elle est de 48 % à Genappe pour 34,9 % en Brabant wallon. À Genappe, 37 % des moins de 25 ans bénéficiaires du RIS sont étudiants. Les montants dépenés pour les RIS sont en augmentation constante : « Pour trois raisons : la nombre de bénéficiaires a augmenté, depuis le 1^{er} janvier 2021, une majoration de plus de 10 % en quatre ans a été imposée pour atteindre le seuil de pauvreté fixé par l'Europe, un index de 2 % est survenu en septembre 2021. »

MICHEL DEMEESTER